



LE DÉPARTEMENT

Pôle social

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE
Place François Mitterrand
Carré Curial - BP 1804
73018 CHAMBÉRY CEDEX

**Le Président du Conseil départemental
de la Savoie,**



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Savoie

Direction territoriale de la PJJ Les Savoie
1 Allée des saules
74000 ANNECY

Le Préfet de la Savoie,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

**Arrêté n° 2024-ETS EJF-45
portant tarification
pour l'exercice 2024**
pour les services SEMOH, SASEP
Dispositif de Milieu Ouvert Sous Mandat (DMOSM)
Association de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie
177 avenue du Comte Vert 73 000 Chambéry
N° Finess 730786134

- Vu** le code de l'action sociale et des familles notamment ses articles L.313-11 et R314-43-1 ;
- Vu** l'arrêté conjoint Etat/Département de la Savoie en date du 3 janvier 2020 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du « Dispositif de soutien à la parentalité et internat » (DSPI) sis 177 avenue du Comte vert à Chambéry, et géré par l'association Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie qui devient le « Dispositif de milieu ouvert sous mandat » (DMOSM) ;
- Vu** la délibération du Conseil Départemental de la Savoie du 15 décembre 2023 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses en application de l'article L.313-8 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** la proposition de modification budgétaire transmise par courrier conjoint du Préfet et du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 novembre 2024 ;
- Vu** la notification de décision d'autorisation budgétaire transmise par courrier conjoint du Préfet et du Président du Conseil départemental de la Savoie ;
- Sur** rapport de monsieur le directeur territorial de la Protection judiciaire de la jeunesse Les Savoie et de madame la directrice Enfance Jeunesse Famille du pôle social du département ;
- Sur** proposition conjointe de madame la directrice interrégionale de la Protection judiciaire de la jeunesse Centre Est et de madame la directrice générale adjointe du pôle social du département ;

ARRÊTENT

Article 1

Pour l'exercice budgétaire 2024, la tarification pour les services, « Service d'Education en Milieu Ouvert avec Hébergement » (SEMOH) et « Service d'Accompagnement Social et Educatif de Proximité » (SASEP) est fixée comme suit à compter du 1^{er} novembre 2024 :

Service	Prix de journée 01/11/2024
SEMOH	92,77 €
SASEP	84,91 €

Article 2

Pour l'exercice budgétaire 2025, la tarification arrêtée à l'article 1 prolonge ses effets au-delà de l'année 2024, sur les premiers mois de l'année 2025 jusqu'à la parution du prochain arrêté de tarification, soit les prix de journée suivants, qui correspondent aux tarifs qui auraient été applicables au 1^{er} janvier 2024 si l'arrêté avait été pris avant cette date :

Service	Prix de journée 01/01/2025
SEMOH	71,62 €
SASEP	55,86 €

Article 3 - Les prix de journée comprennent l'intégralité des dépenses relatives à la prise en charge des jeunes concernés.

Article 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 184 rue Duguesclin – 69433 Lyon Cedex 03, dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification, conformément aux dispositions des articles L.351-1 à L.351-8 du code de l'action sociale et des familles.

Article 5 - Madame la Secrétaire générale de la Préfecture, madame la Directrice interrégionale de la Protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est, monsieur le Directeur général des services départementaux et madame la Directrice générale adjointe du Pôle social, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Savoie et publié sur le site Internet du Département de la Savoie ;

Le Président,



Christiane BRUNET

Chambéry, le

Le Préfet



Francis RAVIER

12 DEC. 2024

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,



Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

